



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 2 décembre 2005**

**Fonds de concours 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :  
le 23 novembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 6 décembre 2005

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,  
Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul  
SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève  
RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme  
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme  
Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX,  
Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE,  
M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Nathalie BEGUIER.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY

*Conseillers :*

Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M.  
Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle  
CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2005**

DELIBERATION D20050476

**Direction Générale**

**Fonds de concours 2005**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Loi du 13 Août 2004 a modifié profondément le régime juridique du fonds de concours et permet aux EPCI à fiscalité propre de verser une participation à un organisme public assurant la maîtrise d'ouvrage d'un équipement.

Dans ce cadre, plusieurs projets menés par la Ville de NIORT sont apparus éligibles de par leur caractère intercommunal et de par l'importance de l'équipement lui conférant un rayonnement supra- communal.

Deux thématiques sont susceptibles d'être retenues : la Sèvre, lien entre de nombreuses communes de l'agglomération, ce pour des aménagements liés à l'hydraulique et pour la réalisation de valorisation des berges dont profitent à la fois la population de l'agglomération et les touristes ; et le sport au travers de l'aménagement d'équipements importants, tel le Stade Espinassou.

Le tableau ci-dessous reprend les opérations entrant dans ces thèmes :

	Opérations	Fonds de Concours Sollicité
<b>1</b>	Aménagement hydraulique de la Levée de Sevreau	<b>130.000 €</b>
<b>2</b>	Parcours Pêche	<b>90.000 €</b>
<b>3</b>	Aire de camping cars	<b>90.000 €</b>
<b>4</b>	Stade Espinassou	<b>190.000 €</b>
	<b>Le montant Global TOTAL</b>	<b>500.000 €</b>

Par lettre en date du 25 octobre 2005, la Ville a donc saisi la Communauté d'Agglomération de Niort qui a répondu favorablement et pris une délibération en date du 21 Novembre 2005 sur la base des plans de financement ci-joints.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Confirmer la demande de Fonds de Concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Niort de 500.000 € conformément au tableau présenté ci-dessus et aux plans de financement ci-joints.

- Inscrire les sommes correspondantes aux chapitres :

1- Aménagement hydraulique de la Levée de Sevreau : 82003012 – 1325 - 8311

2- Parcours pêche : 82003013 – 1325 - 8311

3- Aire de Camping-cars : 92003001 – 1325 – 951

4- Stade Espinassou : 13 – 1325 - 4121

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Excusé : 11

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

